

ASSOCIATION COOP PAGNOL
Ecole élémentaire Alain Bashung
1 avenue de la Concorde
91270 VIGNEUX SUR SEINE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2019

Présents :

Enseignants : Mmes Pedon, Hascoat, , Bessigneul, M Fréjacques.

Parents: Mmes Galita, Robert, Arouay, Dussault et Ekindi

Pouvoirs :

Enseignants : Mmes Chevalier, Ruscade, Piccolo et Causse

Parents: Mme Mahboub et M Toumert

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Modification des statuts de l'Association
2. Modification du nom de l'Association de COOP PAGNOL à COOP BASHUNG
3. Bilan financier ; vote du budget 2019/2020
4. Election du Conseil d'Administration
5. Election du bureau de l'Association
6. Calendrier 2019/2020 :
 - Projets de l'association
 - Date de la prochaine réunion associative

Modification du nom et des statuts de l'Association, vote du budget prévisionnel

Les nouveaux statuts de l'association sont présentés.

La proposition du nouveau nom de l'association est présentée.

Le budget prévisionnel 2019/2020 est présenté.

Le Président expose ensuite les motifs du projet de modification des statuts. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur tous ces points et sur les modifications à apporter au projet.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les délibérations suivantes :

1. La dénomination de l'association est désormais définie comme : COOP BASHUNG
Voté à l'unanimité
2. Les statuts de l'association deviennent ceux annexés au procès-verbal
Voté à l'unanimité
3. Le budget prévisionnel
Voté à l'unanimité

Election du Conseil d'administration

Le président ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'association.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les délibérations suivantes :

Sont candidats en qualité de membres du Conseil d'Administration les personnes suivantes :

- Mme Arouay
- Mme Bessigneul
- Mme Dussault
- Mme Ekindi
- Mme Galita
- Mme Hascoat
- Mme Pedon
- Mme Robert
- M Frejacques

Les membres sont élus à l'unanimité.

Election du Bureau

Le président ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'association.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les délibérations suivantes :

Sont désignés en qualité de membres du Bureau les personnes suivantes :

- Présidente : Mme Micheline Galita
- Vice-Présidente : Mme Nina Dussault
- Trésorier : M Mathieu Fréjacques
- Secrétaire : Mme Frédérique Hascoat

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leur fonction.

Tous pouvoirs sont donnés à Mathieu Fréjacques, Trésorier, pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi.

Une prochaine réunion associative est fixée au vendredi 31 janvier 2020 à 18h00.

Le Président clôture la séance.

Secrétaire de séance, Mme Frédérique Hascoat

Président de séance, M Mathieu Fréjacques